

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban



---

Bulletin  
d'information  
Mars 2023



Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Le Petit Mot du Président	3-5
Appel de cotisation	5
Belgian Defence Cadets	6-7
La Réserve	8-9
Nouvelle tenue, nouveau camouflage	10-12
In Memoriam	13
Quand l'équipement des Réservistes devient discriminant	14-17
Conférence IRSD du 19 Jan 23	18-19
Le Doc est son igloo	20-23
La Compagnie Proter	24-27
Nouveau quartier général de la Défense	28-31
Ah, ces J-Infos !	32-33
Pavoiser ? Oui mais quand ?	34-37
Il y a 73 ans, une monarchie ébranlée renaissait !	38-40
J-Info du Service Médical	41
Coup d'œil dans le rétroviseur	42-43

### **Activités à venir :**

Samedi 15 avril : Visite culturelle au cœur d'Americoeur	44-46
Samedi 27 mai : Memorial Day	47
Vendredi 2 juin : Tir des Partenaires	48-50
Samedi 8 juillet : Commémoration à Géromont	51

## Le Petit Mot du Président

*Lt-Col Jean-François DOHOGNE  
Président*

Nouvelle année, nouveaux défis... et ils sont nombreux, j'en suis convaincu : peut-être en avez-vous déjà entamés pas mal depuis notre dernière revue... et je vous l'espère ! Le principal est d'aboutir.

Nous sortons enfin de l'hiver, période qui vu l'évolution des prix des carburants, verts ou pas... a été une atteinte claire et nette à nos porte-monnaies (mais cela ne s'est pas arrêté aux seuls carburants, on est bien d'accord !). A l'approche du printemps, ils se rééquilibrent petit-à-petit à leur niveau d'il y a un an (juste avant la guerre) – la spéculation fait partie intrinsèque de nos doctrines économiques.



Un an déjà que la guerre fait des ravages à l'Est, et celle-ci fait tout sauf s'estomper. Tout le monde s'attend à une offensive du printemps : des Russes, certainement, et/ou ... des Ukrainiens ? Les protagonistes sont loin de se mettre à table, et continuent d'aiguiser et d'utiliser leurs armes, ceci accompagné avec le lot habituel (sans surprise, mais il ne faut surtout pas s'en montrer blasés !) des déplacés, des infractions au droit humanitaire et même au droit de la guerre.

Toujours est-il, que nous devons rester vigilants, c'est impératif ! Le spectre ne s'éloigne pas et comme je l'ai déjà dit : ne vivons pas dans l'ignorance ni dans la crainte, gardons les pieds sur terre et soyons attentifs, l'évolution de tous les éléments qui nous entourent et que nous ne maîtrisons pas sont chargés de souffrir. La question de la sécurité, de notre sécurité, nous est revenue comme un boomerang inattendu (à nouveau), tout le monde en est-il conscient ?

L'un des orateurs lors de la conférence sur l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) ne cachait pas ses mots en disant que les Ukrainiens se battaient pour nous et pour nos valeurs. Un autre orateur durant le MWM (Mid-Winter Meeting – Conférence mi-saison) de la CIOR (Confédération Interalliée des Officiers de Réserve) retenait l'expression « d'états révisionnistes » en citant la Russie et ses positions depuis plusieurs années, mais aussi d'autres nations, telles la Chine, la Corée du Nord, ...

Il est forcément toujours facile de critiquer après coup me direz-vous, toujours est-il que la situation de guerre n'est pas apparue sans signes avant-coureurs, et tout comme la crise du Covid-19, malgré de grands pas en avant (si on peut utiliser cette expression), le temps passe et on peut rester étonnés de la lenteur de nos gouvernants : l'adage oublié doit revenir au plus vite sur la table ! Celui qui a drainé de nombreuses générations avant les nôtres : « qui veut la paix prépare la guerre ». Même la dissuasion se joue et doit se jouer avec des vrais pions, des vraies armes, prêts pour le cas où.

A côté de la guerre en Ukraine (sachant que ce n'est pas le seul cas de conflit dans le monde, mais son ampleur et sa proximité nous touche directement), une piquêre de rappel des surprises de la vie sur notre planète nous a été infligée le 06 février dernier avec un tremblement de terre qui a durement touché la Turquie et la Syrie. Cet événement a déclenché l'activation de notre module d'intervention B-Fast, avec le déploiement d'un hôpital de campagne (et l'appel national à la solidarité – consortium des associations 12-12).

Que ceci ne nous fasse pas oublier non plus nos réalités, au sein de notre Défense :

1. Cette année encore, notre pays enverra DEUX contingents sur le « Front de l'Est » afin de soutenir nos alliés mis en danger par l'intervention russe en Ukraine
2. Vous l'aurez lu, vu dans la presse, notre pays s'aligne avec ses alliés, pour appuyer l'effort de défense ukrainien vis-à-vis de l'acte de non droit de son voisin de l'Est
3. L'OTAN, la plus grande alliance de défense mondiale, s'apprête à accueillir deux nouveaux membres et donc se renforce sur le plan des valeurs qu'elle défend et se tient prête à soutenir ces pays proches du conflit (où les populations restent bien plus prêtes que nous)
4. L'Europe, même si ses éléments militaires et diplomatiques restent faibles, dénonce et défend les principes de souveraineté des états (frein à son propre développement)

Mais aussi au sein de votre Cercle :

1. Vous lirez foison d'articles intéressants dans les pages qui suivent, aussi bien à propos du BDCS (Belgian Defense Clothing System – littéralement le système d'habillement de la Défense belge), les BDC (Belgian Defense Cadets), autre CROM (Compagnie de Réserve Opérationnelle Médicale) ou PROTER, mais aussi de notre royauté et autres commémorations

2. Votre Cercle, est le seul qui reste au plus près de certains événements militaires internationaux, tels le Mid-Winter Meeting ou encore le Congrès d'été de la CIOR
3. N'hésitez pas à nous rejoindre pour la visite culturelle liégeoise en suivant notre guide expert, notre ami et secrétaire (et permanent) Serge HENNIQUIAU, Cdt hre.
4. Gardez un œil sur votre boîte mail pour ce qui concerne notre cocktail de juin, dernière rencontre avant le grand congé d'été

Je vous souhaite une très agréable lecture, et je me réjouis de vous rencontrer à l'occasion de l'une ou l'autre de nos activités. Le printemps est à nos portes, profitez-en.

*Pour rester membre du Cercle,  
Pour être informé des activités,  
Parce que simplement vous êtes Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2023** de  
**16,00 €** sur le compte

**IBAN : BE73 0000 3936 8660**  
**BIC : BPOTBEB1**

*du Cercle Mil Res Liège  
Rue Saint Laurent, 79  
4000 LIEGE*

Communication : Cotisation 2023, Nom et Grade

## Belgian Defence Cadets – Visite de l'ERSO

Maxime PAQUAY  
Cadet 2022-2023



Ce mercredi 8 février 2023, nous les Belgian Défense Cadets (BDC) nous nous sommes rendu à l'École Royal des Sous Officiers de Saffraanberg, pour prendre connaissance d'une journée type d'un sous officier.

Nous nous sommes donnés rendez-vous à Saint-Laurent vers 8h00 pour un briefing. Ensuite nous avons revêtu notre uniforme afin de faire mouvement vers Saffraanberg.

Une fois arrivés sur place, nous nous sommes mis en peloton pour nous diriger vers une séance d'information (bloc 13 1.07).

Après la séance d'information, nous nous sommes rendu à MICASA pour faire un break de 20 min.



Une fois le break terminé, nous avons poursuivi la visite du campus en nous déplaçant en peloton. Celui-ci dirigé par la Cadette Marine TERF. Nous avons visité les dortoirs, les douches, le hangar 5, là où sont formés les sous-officiers techniciens.



Vers 12h30 nous sommes arrivés au MESS, le service a été très rapide et c'était délicieux. Le menu du jour était le suivant : des carbonnades accompagnées de légumes et de croquettes. On pouvait également avoir un muffin ou bien un fruit en dessert, de l'eau était également mise à disposition.

L'après-midi nous avons suivi un cours d'initiation au tir sur simulateur : SATA dans la salle B12 du campus. Les instructeurs nous ont présentés les 4 règles de sécurité suivantes :



1. Toujours considérer l'arme comme armée et dangereuse.

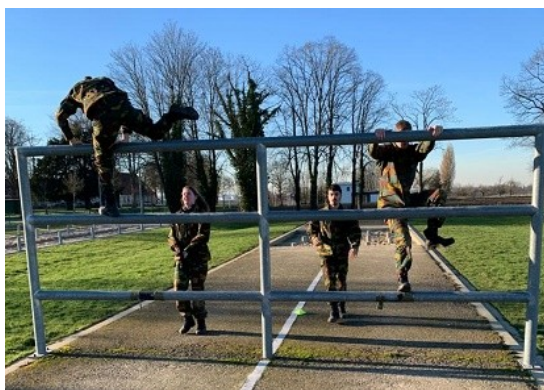
2. Faire attention à la direction de son canon, ne jamais le pointer vers un camarade ou une cible que l'on ne veut pas tuer ou détruire.

3. Ne jamais Marcher ou se déplacer avec le doigt posé sur la détente car en cas de chute ça pourrait entraîner un réflexe shoot et risquerait de blesser quelqu'un.

4. Être sûr de la nature de sa cible avant d'ouvrir le feu.

Après avoir reçu les explications nous avons enchaînés avec des exercices de tir sur des distances variables avec des cibles fixes, puis des cibles mobiles, pour terminer sur un exercice «grandeur nature » sur écran avec chacun un secteur à surveiller.

Pour finir cette journée, nous nous sommes dirigés vers la piste d'obstacles. Nous avons commencés par apprendre à tomber, puis les deux instructeurs « PTI » nous ont montrés comment réaliser 8 obstacles du parcours, puis ils nous ont expliqués le but du jeu et nous sommes partis réaliser les 8 obstacles par groupes de 4.



Vers 17h30 nous sommes rentrés à Liège. Là, nous sommes changés, puis le Commandant L'Hoest nous a rassemblés pour un debriefing pour finalement finir la journée vers 18h00.

## La Réserve

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---

Article du Col Dominique DI DUCA paru dans la revue « Samaritan » du 23<sup>ème</sup> Bataillon Médical – Août 2022 (p. 27), adapté pour notre revue « LE BAN ».



Au quotidien, voyager sans une roue de secours ou sauter en parachute sans parachute de réserve semble peu envisageable. L'histoire rappelle que César, Napoléon, et d'autres chefs impliqués dans des conflits et crises récents ont fait appel à la Réserve. Une réserve doit donc être prévue, préparée et utilisée...

Être réserviste, c'est faire le choix de consacrer une partie de son temps à la Défense Belge, sans faire du métier des armes sa seule profession, mais en la pratiquant dans un contexte et un environnement différents. C'est une situation « win-win ». La Défense obtient ce qu'elle recherche, le Réserviste pratique différemment et l'employeur recueille un travailleur ayant acquis d'autres expériences.



Le Réserviste apporte ses compétences, non disponibles en permanence, mais nécessaires à certains moments (plus ou moins long).

Au niveau belge, on compte +/- 6.000 Réservistes dont 1.600 réputés « entraînés ».

Afin de rester « Réserviste entraîné », chacun doit effectuer annuellement un minimum de 7 jours de rappel (5 pour les volontaires). La plupart d'entre eux est bien consciente de l'insuffisance de ce règlement et preste en général le double, voire même parfois près de 40 journées. Ceci est réalisé en fonction des besoins et des disponibilités.

Il est possible à l'unité, lorsqu'elle manque de l'une ou l'autre personne pour effectuer un travail ou une mission ponctuels ou spécifiques, de faire appel à sa Réserve.

Pour que cette Réserve puisse s'intégrer à l'unité et être la plus efficace possible, elle a des obligations et, en contrepartie, l'unité a aussi ses devoirs.



## Nouvelle tenue, nouveau camouflage

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président



De nouvelles tenues de combat pour les militaires belges.

Adieu aux tenues de travail et de combat « Woodland », aux quatre-cinq tons utilisés depuis une vingtaine d'années par l'armée belge, bienvenue à la nouvelle tenue de combat bigarrée au camouflage « Multicam ».



*Ancienne tenue « Woodland »*

*Nouvelle tenue « Multicam »*

### Le consortium SSC – conception et fabrication

Ces uniformes sont entièrement fabriqués en Belgique. C'est le consortium SSC (Sioen, Seyntex, Crye Precision) qui a été sélectionné pour fournir le nouveau « Belgian Defence Clothing System » (BDCS) à la Défense au terme d'une procédure lancée en octobre 2019. SSC équipe, pour les quinze prochaines années, les militaires avec ces nouveaux vêtements multicouches et accessoires opérationnels pour un budget total de 410 millions d'euros.

Pour la première fois, les uniformes tiennent compte de la morphologie des hommes et des femmes.

Le consortium SSC propose un uniforme avec un nouveau motif de camouflage et un tissu plus adapté. Les entreprises ont travaillé sur le modèle et le tissu. Elles ont surtout pris en compte l'utilisateur, le militaire pour qu'il soit bien protégé, pour qu'il soit confortable grâce à

un système de multicouches qui le protège dans différentes situations climatologiques.

## L'uniforme

Ce nouvel uniforme de combat est conçu comme « un système de tenues et d'accessoires opérationnels » - comme des protections balistiques, des sacs à dos, des casques.

Le vêtement opérationnel retenu par la Défense se compose de plusieurs couches (multicouches) où toutes les pièces sont complémentaires et intégrées de façon à garantir une protection "optimale" et "appropriée" aux soldats masculins et féminins, la morphologie du personnel féminin a été prise en compte dès la conception,

La panoplie comprend des sous-vêtements, des pièces d'équipement et des protections supplémentaires différents, selon les conditions climatiques rencontrées sur les différents théâtres d'opérations où des unités belges risquent d'être engagées.

La distribution des nouvelles tenues et accessoires a débuté en janvier 2023 et devrait s'étendre sur plus ou moins 16 semaines.



## Le Contrat

Durant les quinze ans du contrat, l'offre de base sera complétée par des vêtements et des équipements supplémentaires dont un équipement de protection contre les menaces CBRN (chimique, bactériologique, radioactif, nucléaire). Un accord a également été conclu entre la Défense et ses fournisseurs pour collecter les tenues « Woodland » actuellement utilisées, les traiter de manière écologique et leur donner une seconde vie, selon l'industrie. Les militaires pourront recevoir un certain nombre d'articles supplémentaires en bonus afin de les inciter au recyclage.



## In Memoriam

---



Notre ami, Freddy STEYAERT, nous a quitté le dimanche 22 janvier 2023 à l'âge de 80 ans.

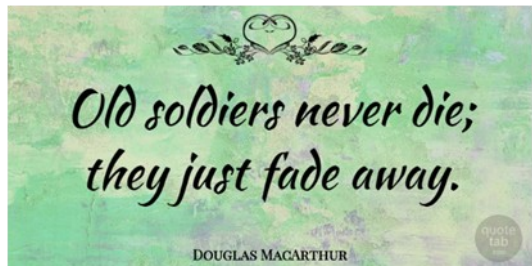
Il était né à Zandvoorde (Oostende) le vendredi 19 juin 1942.

Le Lieutenant-Colonel Freddy STEYAERT a été longtemps membre du Cercle Royal des Miliaires de Réserve de la Province de Liège. Du temps de la présidence du Lieutenant-Colonel André MICHEL, il a exercé la fonction de Vice-Président.

A l'origine Officier de Réserve d'Artillerie, lorsqu'il est devenu officier supérieur, il a opéré la conversion en « Défense Militaire du Territoire » (DMT) ce qui lui permis d'être le Chef de Corps du Régiment Territorial des Cyclistes Frontière de la Province de Liège. Atteint par la limite d'âge, il a remis son commandement au Lieutenant-Colonel Jean-Paul DUMONT.

Freddy était marié à Madame Marie-Claude GRECESSE et avait un fils, Michaël.

Le Cercle présente ses plus sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à son fils.

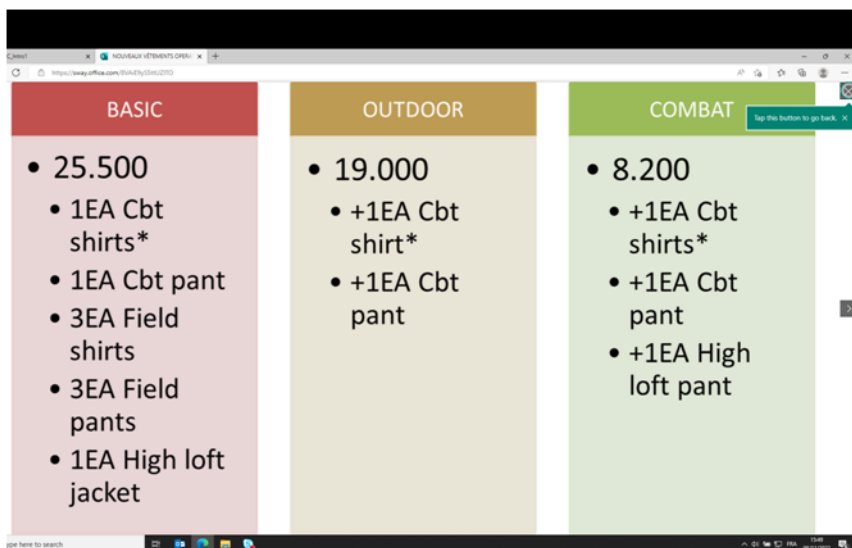


## Quand l'équipement des RESERVISTES devient discriminant ou quand nous prendra-t-on donc au sérieux ?

Col Dominique DI DUCA  
CEM

Dans le BAN de MARS 2022, nous avons analysé comment s'équiper dans le cadre de l'équipement individuel et l'équipement de corps. Un des adjoints du responsable de la distribution « MR-Sys » nous ayant expliqué la manière de procéder, nous nous étions réjouis de l'uniformisation de la campagne d'équipement à venir. Chacun devra être équipé selon sa fonction et pas selon son statut. Il y a de cela près de trente ans, nous étions plus du double de militaires et nous avons eu une année pour passer à notre aise au MILSHOP. Comme disait un de mes collègues : « ... à cette époque il y avait Interbrew et cela allait, maintenant nous avons Internet et rien ne va ... ».

Propos peut-être excessifs, mais éloquentes tout de même.



BASIC	OUTDOOR	COMBAT
<ul style="list-style-type: none"><li>• 25.500</li><li>• 1EA Cbt shirts*</li><li>• 1EA Cbt pant</li><li>• 3EA Field shirts</li><li>• 3EA Field pants</li><li>• 1EA High loft jacket</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 19.000</li><li>• +1EA Cbt shirt*</li><li>• +1EA Cbt pant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 8.200</li><li>• +1EA Cbt shirts*</li><li>• +1EA Cbt pant</li><li>• +1EA High loft pant</li></ul>

TROIS catégories furent déterminées à savoir les fournitures « basic » pour tout un chacun, « outdoor » pour ceux qui sont très sollicités à l'extérieur et « combat » pour ceux qui sont envoyés en mission. L'ensemble de la Défense devrait être équipé - à terme - des toutes nouvelles tenues acquises pour 25.500 individus. On peut estimer la répartition suivante :

INI :	BASIC :	OUTDOOR :	COMBAT :
1.350	11.830	5.450	6.200

Non vous n'avez pas mal lu : ... **QUATRE** catégories sont maintenant prévues et on avoisine les 25.000 individus répertoriés par classe (le mode d'addition ayant changé). Nous avons cru mal comprendre et contact direct a été pris.

**La quatrième catégorie « INI »**, est née pendant l'été 22 de la réflexion du Colonel commandant le service MR-SyS et il s'explique comme suit : nous avons prévu commander à terme 35.000 équipements pour près de 25.000 personnes ;

*NDLR : il y aura donc suffisamment de matériel mais on rationne.*

Beaucoup de matériel a été acquis, c'est un gros investissement pour les années à venir, il ne faut pas faire n'importe quoi ;

*NDLR : le Réserviste, s'il revêt une tenue, c'est que c'est nécessaire, comme tout un chacun.*

C'est du matériel « loané », lisez en prêt ;

*NDLR : justement, et donc doit être disponible dès le début car le travail après distribution continue.*

Éloge est faite de la masse de travail et de la qualité pour ce projet ;

*NDLR : l'expérience démontre que nos chefs logistiques ont dû mal évaluer les délais, puisqu'une des firmes a manqué le respect des délais de fourniture déjà allongés. Les tailles avaient été mal évaluées.*

Tout le monde reçoit ce à quoi il a droit et comme un Réserviste ne preste que 05 ou 07 jours par an, il n'a pas besoin d'un équipement conséquent ;

*NDLR : calcul inadéquat, fait dans le silo MR sans consulter le silo DGHR-HRB en matière de jours de rappel réellement prestés (manque d'analyse).*

Il ne fut pas possible de travailler au cas par cas, ce fut donc tranché dans le vif des nombres et des classes de personnel ;

*NDLR : tellement généralisé que pour le personnel d'active de l'état-major COMOPSLAND il est prévu la tenue OUTDOOR alors que pour ce même personnel à COMOPSAIR et COMOPSMED on devra se satisfaire de la tenue BASIC. Ces gens font pourtant le même travail !*

Vu que ceci est en prêt, si le Réserviste a besoin de plus pour une manœuvre par exemple, avant de commencer celle-ci, il lui suffira de demander et, à la fin, de le restituer propre (dixit) ;

*NDLR : bien compris, et c'est ici que le ridicule touche le fond du fond. Tant qu'à poser des questions, nous avons parlé avec quelques S4 d'unités. Les questions posées portaient sur la disponibilité du matériel et du personnel. S'il est vrai que du matériel en surplus sera stocké dans les QM à destination de remplacer ou compléter les dotations, il n'en va pas de même quant à la disponibilité du personnel assurant la livraison. Les exercices débutant en général le lundi matin vers 0800Hr, voire le WE, il faudrait que l'employé soit présent dès 0600Hr s'il faut équiper des Réservistes. La fin d'exercice ayant lieu le vendredi tard, il faudrait quelqu'un jusqu'environ 1800Hr. La répartition du temps de travail et le cadre des exercices ne sont pas compatibles. Il faudra donc soit accumuler des heures supplémentaires soit faire venir le Réserviste à un autre moment, lisez le jeudi ou vendredi qui précèdent et le lundi ou mardi qui suivent. Nous aurons donc DEUX journées de rappel à comptabiliser, à raison de 125€ par jour (moyenne statistique nationale donnée par les financiers). Le lecteur aura vite fait les comptes et en un seul rappel, deux tenues auront été payées une seconde fois par la Défense. Le budget HR n'étant pas repris dans le même chapitre que le budget MR, la logique des technocrates aura gagné sur celle des techniciens !!*

Aucune injustice n'a lieu, les Réservistes en PVE reçoivent le même équipement que le personnel d'active du même service ;

*NDLR : heureusement !!!*

In fine, nous en avons parlé entre Réservistes issus de divers horizons pour découvrir que peu d'entre eux sont au courant. En effet, c'est à tout un chacun de passer sur BEMILSHOP, de cliquer sur l'onglet ROCS et de découvrir avec quelle catégorie il sera habillé. Certains, plus « individu/égoïstes » ont pris discrètement des contacts préalables avec leurs unités et l'Armée des copains reprend le dessus : « cela va s'arranger » ; bonjour la solidarité !

A notre niveau, nous avons activé les leviers du côté de l'URNOR et le président national en a parlé la DNR. Le temps presse car la distribution a débuté mais rien de tangible n'a vu le jour.

Vu les nouveaux délais, la date du 31 août 2023 est fixée pour ne plus pouvoir être revêtu de la tenue woodland connue aujourd'hui. Les Réservistes qui ne totaliseraient pas au moins 07 jours en 2022 NE seront PAS équipés et devront patienter d'avoir totalisé leurs jours pour 2023.



Pour les Réservistes à fonction administrative ou ne passant un ou deux jours par mois à l'unité, l'INI est suffisant. Que faut-il faire pour équiper des gens qui sont présents très souvent et/ou qui partent sur le terrain plus qu'occasionnellement ? L'équipement du Réserviste NE peut PAS être un facteur limitant, et pourtant ...

POC pour les Réservistes de mon unité, j'ai mené un petit sondage afin de connaître le ressenti de mes collègues. Ce qui domine est une forme de frustration. Partir en semaine intensive avec une ou deux tenues n'est résolument pas la bonne option et, pour pouvoir participer aux portes ouvertes, parades des unités ou au défilé du 21 juillet,... il faut toujours une tenue équivalente à « neuve » (cfr note du CHOD).

Cette limitation n'est rien d'autre qu'une fausse bonne idée, causant des frustrations et induisant une surcharge au niveau des magasins d'unité ou des dépôts CI II dont ceux-ci se passeraient bien. Quand nous prendra-t-on donc au sérieux ? Là reste la question !

### **AVERTISSEMENTS :**

Chacun est invité à rentrer tout son équipement personnel. La masse excédentaire à la masse « INI » serait échangé contre des « bons cadeaux ». Nous nous permettons de conseiller de GARDER une ou deux tenues. En effet, il y a fort à parier que ces tenues pourront servir notamment dans le cadre de « plastronage ou d'OPFOR ou de coalisés ».

Concernant la restitution de l'équipement de corps, AVANT de ramener ce qui est demandé, assurez-vous que le nouvel équipement correspondant est bien physiquement présent et prévu pour vous.

Les Réservistes affectés à des COMPAGNIE DE RESERVE OPERATIONNELLES (CRO) devraient tous être équipés en OUTDOOR quelle que soit la fréquentation et la fonction.

## Conférence IRSD du Je 19 Jan 2023

*Lt-Col Jean-François DOHOGNE*  
*Président*



Thématique d'importance pour cette première conférence de la nouvelle année civile 2023 : conséquences du conflit russo-ukrainien pour l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) et, pour la paix et la stabilité en Europe.

Deux conférenciers hautement intéressés (et intéressants) avaient répondu à l'invitation de l'IRSD : son excellence l'ambassadeur (retraité) et docteur en philosophie Fred TANNER, ce dernier a, entre autres choses, été conseiller auprès du secrétaire général de l'organisation ; et le Professeur Dr Pál DUNAY, qui a été directeur de l'académie de l'OSCE, mais aussi directeur de l'Institut hongrois des Affaires Internationales.

Le premier remet l'assemblée présente dans l'échelle du temps, depuis la création de l'OSCE en 1975 (CSCE – Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe) jusqu'aujourd'hui, après 11 mois de conflit militaire sur le flanc Est de l'Europe occidentale. L'OSCE, est une organisation internationale dont les objectifs sont principalement la recherche du développement des relations pacifiques et coopératives entre états des deux pôles de la guerre froide, suivant une logique orientée sur la diplomatie et la discussion ([Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_pour_la_s%C3%A9curit%C3%A9_et_la_coop%C3%A9ration_en_Europe)).

Le second, nous mena vers une conclusion, qui vu l'évolution de la situation dans l'Est, ne « convient » pas à tout le monde, en ce sens où l'OSCE reste le dernier pilier diplomatique international « ouvert » à la Russie : quelle que soit l'issue du conflit actuellement lancé par la Russie sur l'Ukraine, un jour cette guerre trouvera une fin et il faudra relancer la relation avec ce « grand voisin ».

Aujourd'hui, vu les positions rigides des diverses parties, on pourrait se demander quelle peut encore être l'utilité d'une telle organisation et en quelle mesure y a-t'il lieu de maintenir son existence. Malgré tout, vu l'expulsion de la Russie de différents forums diplomatiques tel entre autres le Conseil de l'Europe, l'OSCE reste la seule organisation où les relations diplomatiques pourraient se réveiller lorsqu'il y aura un assouplissement dans les positions, voire à l'issue éventuelle du conflit (dont personne ne peut actuellement donner un agenda).

Personnellement, j'ai été impressionné par l'analyse et l'implication personnelle du Professeur DUNAY dans ses prises de paroles lors de la séance Questions et Réponses (très critique et très « terre à terre », vu son expérience au plus près de la fin de l'URSS et des développements régionaux).

### **SAVE THE DATE**

Le Commandement Militaire de la Province de LIEGE organisera la « **Marche des Forts** » (12<sup>ème</sup> édition) les 11 et 12 mai 2023, aux alentours de BATTICE & THIMISTER.

Deux parcours seront proposés aux participants : 17 et 25 Km.

## Le Doc et son igloo

Med Maj DE DORLODOT  
23Bn Med / CROM



Med Maj DE DORLODOT est affecté au 23Bn Med / CROM (\*). Très souvent, il s'inscrit pour des remplacements ou des renforts afin de sursoir au manque de médecins à la Défense. Médecin notamment en milieu carcéral, il y est fréquemment confronté à certaines urgences particulières et ces expériences professionnelles lui permettent de passer aisément d'un milieu à l'autre. Engagé « sur le tard » comme Réserviste, c'est à pleines dents qu'il dévore toutes les opportunités.

*Le reportage ci-dessous ne semble peut-être pas à caractère médical, mais en le lisant entre les lignes, on ne peut oublier l'esprit d'aventure qui parfois nous habite. D'autre part, la prévention de l'hypothermie reste sous-jacente.*

(\*) CROM = Capacité de Réserve Opérationnelle Médicale du 23BnMed regroupe une septantaine de Res, toutes compétences Med et autres confondues. Le 11PI est installé à LEOPOLDSBURG, le 71PI à Marche-en-Famenne et la Sec EM à Rocourt.

Le quartier d'Elsenborn, chose habituelle accueille chaque année pour une durée de 2 semaines en plein hiver, les étudiants des 3 premières années de l'Ecole Royale Militaire (ERM) aussi appelée Royal Military Academy.

Le but est de confronter les étudiants aspirant officier à la réalité hivernale des activités militaires extérieures.

L'ERM ne se déplace pas sans son support médical. Il s'agit d'un "Rôle 1" dans le jargon médical. Une section composée de 2 ou 3 équipages d'ambulanciers, d'un sous-officier responsable administratif du R1, d'un kiné en l'occurrence et d'un médecin capable de dispenser en autonomie des soins et des consultations 2 fois par jour et de répondre aux éventuelles urgences en lien avec le secteur hospitalier régional en respectant un échelonnement de soins.

Cette année durant la première semaine, le 14 Bn Med, co-habite avec la section sœur du 23 Bn Med en soutien de l'ERSO, l'école royale des sous-officiers de Saffraanberg dans l'infirmerie des troupes campées. Celle-ci est située juste en face de l'infirmerie du camp.

Une fois n'est pas coutume c'est avec 15 cm de neige fraîche que nous prenons nos quartiers dans les blocs adjacents.

Il arrive que le soutien médical aux unités soient organisés avec des réservistes ou du personnel d'actives soit du 14, soit du 23 Bn Med. A nouveau cette année ce fut le cas.

Ce temps hivernal me donna l'idée d'une activité de cohésion réunissant nos deux bataillons médicaux et idéal pour débiter une mission. La neige fraîche était assez humide pour coller et former des boules de neige. Le temps n'était pas encore absorbé par les soins et le matériel à notre disposition suffisant.

Nous avons choisi un espace assez plat, défini une orientation propice à se protéger du vent et à recevoir la lumière de l'aube et avons débuté la construction d'un igloo capable d'accueillir 2 personnes soit environ 2m50 sur 1m40.



Armés de notre enthousiasme, des baquets utilisés pour les soins de pieds et de la neige autour de nous nous avons de quoi fabriquer nos briques de 25x25 cm. Le 1er Soldat MACHADO, maçon en herbe, aidée de la Capitaine kiné LOMPAERT assurent l'alignement des briques tant au sol qu'en décalé d'étages en étages, le médecin major DE DORLODOT cimente et façonne la voûte naissante, les 1er Soldats MICHELOTTE et GALIKAEVA fabriquent les briques, le Sergent DAOUDI, chef R1, façonne le mur extérieur. En pas moins de 3 heures voilà notre igloo monté, façonné la porte et son linteau faisant face à l'est pour recevoir les premiers rayons du soleil.



Il ne nous reste qu'à nous glisser à l'intérieur pour juger de l'espace. Un léger orifice à la partie supérieure assure une ventilation supplémentaire sans organiser de grand courant d'air. Qui le testera cette nuit ? Il n'y eut qu'un seul volontaire... votre serviteur bien entendu. Un peu de confort fut discuté ensemble et il nous sembla que disposer un brancard recouvert d'une couverture ferait une bonne paillasse. Un sac de couchage et sa housse Gore-tex une protection suffisante, notre homme aura pour pyjama sa combinaison isotherme.

Une fois les consultations du soir terminées, le briefing donné, notre médecin réserviste s'en est allé sous le regard quelque peu incrédule de la section prendre ses quartiers pour la nuit. La température avoisinait les « - 8°C » et le confort rustique. J'ai refermé la porte de fortune constituée d'une porte métallique de l'armoire aux médicaments pour éviter des visiteurs indésirables et terminé de me protéger du vent et ma foi ai passé une bien agréable et reposante nuit à revivre notre exploit du jour et la cohésion qui fut affirmée de nos 2 bataillons.

Les petits gars du 23 Bn Med avaient placé dans le plafond, fiché dans la neige durcie, 2 cool lights afin de m'assurer un rien d'éclairage. La météo plus clémente qu'annoncée ne m'a permis que d'y passer 2 nuits.



Dans les 48 heures qui suivirent nous eûmes la visite de la CO de la section SERE chargée de dispenser les cours survie. A notre grand étonnement ils nous félicitèrent et prirent quelques photos. De mémoire d'homme cela faisant longtemps qu'on n'avait pas vu à Elsenborn un igloo et des médecins y dormir.

Magnifique opportunité de soutenir les sections, de collaborer, de montrer notre flexibilité par ce travail rustique au profit de tous dans une joie simple et qui manifestement a réussi à entretenir la cohésion entre les hommes.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

**[www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)**

Et nous restons joignables à l'adresse :

**[crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)**

## **Retour d'une permanence militaire au niveau NATIONAL : LA COMPAGNIE PROTER**

*Col Dominique DI DUCA  
CEM*

---

*Si pendant plusieurs années nous avons été informés de la création et des activités des CRO's, un courant malsain voudrait réduire leur visibilité. Dans le même temps, la mission OVG a été clôturée faisant, de facto, rentrer les militaires dans leurs casernes pour « faire leur métier ».*

*Il eut été peut-être plus opportun de maintenir un genre d'OVG pour permettre, comme dans d'autres pays, aux jeunes recrues de faire leurs premières armes. Au rythme d'une septantaine de personnes par mois, on entre parfaitement dans les disponibilités des sorties des CIBE et CBOS. Apprentissage des premiers mouvements d'infanterie légère, mise en pratique des premières techniques de base et démonstration face à une population en demande de visibilité de sa Défense. Pédagogiquement, ceci aurait permis une certaine progressivité dans l'intensité du travail et l'éloignement des familles.*

*Nous ne nous étendrons pas ici plus sur ce que tout un chacun pourrait penser de ces deux situations, mais, alors que la manque de moyens d'entraînement est criant (munitions, véhicules, personnel peu/pas expérimenté, ...) la Défense, par la voix de la MOD et du CHOD, a annoncé la mise en place d'UNE « Cie PROTER ». Celle-ci n'est pas une unité en tant que telle, mais un rôle de garde en cas de nécessité, avec des préavis déterminés. A chaque unité d'y intégrer le personnel qu'elle juge nécessaire ou utile en fonction de la demande.*

*Il est maintenant clair que les tergiversations de quelques services publics, dont certains issus de la Défense, telles lors des inondations de 2021, ne sont plus acceptables de nos jours. Par le passé, les réactions étaient plus rapides et moins orientée « minimum suffisant ».*

*PROTER est une « protection territoriale » ; pour de nombreux Réservistes plus anciens, ceci fait furieusement penser à la DMT / TSU (Défense Militaire du Territoire / Territorial Support Unit) qui était directement dirigée par le Commandant de Province.*

*A côté de cette permanence territoriale attribuée à la Cie PROTER, dépendant du bras MOTORISE de la Défense, une autre permanence est connue et reconnue à savoir la permanence NEO qui est principalement attribuée au Special Operation Régiment (SOR). Les actions ici sont axées sur des actions à l'étranger à caractère « non combattant ». Dernier exemple en date : l'extraction de populations devant quitter rapidement KABOUL lors du retour des Talibans au pouvoir.*



*Le bourgmestre de CERFONTAINE, Christophe Bombled, est aussi membre de la commission parlementaire Défense. Nous relevons ci-dessous une question parlementaire posée fin 2022 dont la réponse a été publiée début janvier 2023.*

Dernièrement, vous avez fait part d'une nouvelle compagnie de l'armée belge nommée "Proter", dont la mission est de réagir rapidement en cas de catastrophe. Cette compagnie pourrait déployer rapidement 50 militaires et un poste de commandement pour répondre à une demande et 100 personnes supplémentaires endéans les 24 heures. Cette compagnie n'est pas basée à un endroit précis puisque celle-ci est composée d'une tournante entre plusieurs unités. L'objectif n'est pas de remplacer les services de police et de la Protection civile mais bien d'appuyer ces services. L'activation de ce service se ferait de manière coordonnée avec les commandants de province qui sont en contact direct avec les gouverneurs.

1. Pouvez-vous préciser dans quelles **conditions** cette compagnie "Proter" est **activable** ? Comment a été composé cette compagnie? Sur base de quels critères? Quelles sont les fonctions prioritaires au sein de celle-ci?
2. Cette compagnie viendra en **appui** des services policiers et de la Protection civile. Comment son action sera-t-elle **coordonnée**?
3. Les pouvoirs locaux et les gouverneurs ont-ils été informés de cette possibilité? De quelle manière?
4. Au vu de la **sécheresse** vécue en 2022, un dispositif visant à lutter contre un incendie de grande ampleur serait une bonne chose. Vous précisez qu'une étude est en cours pour équiper les **A400M** à l'avenir. Pouvez-vous préciser quand celle-ci sera terminée? Avez-vous des moyens financiers disponibles pour permettre ce type d'équipement? Si oui, de quel ordre?

Les réponses à ces questions ont été publiées début janvier 2023.

La compagnie **Proter** consiste en un détachement basé sur une compagnie d'infanterie motorisée classique, complétée par des éléments de commandement du niveau état-major de bataillon. Elle peut être complétée avec des moyens plus spécialisés pour lesquels un temps d'activation plus long est nécessaire. Les moyens de la compagnie Proter peuvent être **déployés à la demande** des autorités civiles en cas d'urgence et cela selon le cadre légal applicable pour le déploiement de moyens militaires **sur le territoire belge**.

La Défense ne constitue en effet pas le premier échelon de réponse des autorités en cas de crise sur le territoire national, mais se tient prête à intervenir en appui des différents services d'intervention tels

que la Protection civile, la police intégrée ou encore les services de secours. Conformément au Principe n°1 du Plan STAR (Sécurité/Service - Technologie - Ambition - Résilience), approuvé par le gouvernement en juin 2022, les tâches principales de la Défense belge sont: la défense collective, la sécurité collective et la protection des ressortissants belges à l'étranger.

Par ailleurs, de par son ancrage dans la société, pour soutenir les services responsables et lorsque ses ressources le permettent, la Défense pourra être appelée à contribuer à la sécurité, dans le sens large du terme, de la population sur le territoire national, quelle que soit la crise. Les meilleurs exemples sont la participation de nos militaires durant les dramatiques inondations de juillet 2021, et la pandémie mondiale de COVID-19.

La compagnie Proter peut être déployée comme **élément de la réserve fédérale** dont la gestion est assurée par le Centre de crise National (NCCN). Elle est dimensionnée sur base des enseignements tirés lors des situations d'urgence auxquelles la Défense a été confrontée ces dernières années. L'objectif est d'apporter une **contribution pertinente** à la gestion d'un éventail de crises le plus large possible en tenant compte des ressources disponibles.

Cette compagnie est donc **polyvalente** et peut assurer sa propre autonomie. Un déploiement armé (à la demande de la police intégrée) fait partie des missions potentielles.

2. Lorsque la Défense apporte son **soutien** aux services d'intervention et d'aide civils, c'est toujours en **appui**. Le déploiement est donc conforme aux principes fondamentaux de **planification d'urgence et d'intervention**. La gestion du détachement suit scrupuleusement les principes de commandement tel qu'ils sont inscrits dans la législation. **Le commandement militaire de province** assure, en tant que commandement territorial au sein de la structure provinciale de crise, le **lien** entre le détachement militaire et l'État-major de la Défense. **Le gouverneur** peut donc compter sur leur expertise et leurs connaissances en cas de gestion de crise.

3. Les **données** relatives à cette compagnie Proter sont déjà **connues** par les commandements militaires de province. L'État-major de la Défense, via les commandants militaires de province, informera prochainement les gouverneurs sur les ressources, les possibilités et les modalités de déploiement de cette compagnie. NDLR : préavis 04 à 24Hr.

4. Une **étude** est actuellement en cours chez Airbus pour déployer l'A400M comme moyen de **lutte contre les incendies**. Il s'agit d'un module qui peut être intégré à l'appareil. Cette étude industrielle

n'est pas encore terminée. Il en va de même concernant la certification, laquelle n'a pas encore eu lieu. C'est pourquoi le coût final d'un tel module n'est pas encore connu



Source : AIR JOURNAL été 2022

*En complément de ces réponses, l'A400M bombardier d'eau a attiré l'attention de votre serviteur.*

*Le coût global de l'A400 peut être estimé à 175 M<sup>o</sup> €. Il faudrait y ajouter le prix du KIT « bombardier d'eau ». 20.000 litres d'eau seront embarqués, MAIS où seront les points de remplissage ?*

*Au sol, donc par exemple à BIERSET pour notre province, encore faudrait-il y installer les canalisations et bouches d'abduction qui auront le débit nécessaire. Il est déjà annoncé que CINQ minutes devraient suffire pour le remplissage. Ajoutons à cela le temps nécessaire entre approche, fin de décollage et retour sur zone, nos pompiers au sol devraient pouvoir escompter un passage toute les demi-heures au mieux. Est-ce suffisant ?*

*Enfin les experts annoncent un effet « arrosage-douche » plutôt qu'un effet de « masse d'eau ».*

*On peut aussi envisager de mixer les passages de cet avion-pompier et l'hélicoptère de la police fédérale avec sa nasse à eau*

*Côté hélicoptage, le CHINOOCK (des exemplaires d'occasion en excellent état sont en vente) – utilisé par nos voisins hollandais - peut emporter jusque 10.000 litres d'eau, saura remplir son « bambi bucket » dans nos lacs et augmentera de facto les rotations... Côté NH-90 : il faut l'oublier.*

*Encore du travail de réflexion sur les tables de nos spécialistes !*  
CRMRLg — Le Ban — Mars 2023

## Nouveau quartier général de la Défense

Col Dominique DI DUCA  
CEM

Publié ce 16 Février 2023

*Nous connaissons tous l'expression « je vais à EVERE ». Cela démontre qu'une « mission » d'une certaine importance nous est confiée ou, tout simplement, que notre unité d'affectation est située dans ce complexe.*

*Depuis la restructuration du début du siècle, la Défense y rassemble un maximum de fonctions. Dans des bureaux d'une certaine exigüité on peut y retrouver parfois jusque trois personnes. Les locaux ont atteint presque le demi-siècle, sont entretenus vaille que vaille et le temps a fait le reste. Ajoutons à cela l'augmentation significative des PC personnels, l'épidémie du COVID et le home-working, les difficultés de circulation et l'apparition des salles de télé-working en unité périphériques, et on aura compris que la surface utilisée aux bureaux des EM se réduit significativement.*

*Décidée il y a plusieurs années, la construction de nouveaux bâtiments à EVERE va être bientôt lancée.*

*Bonne lecture.*



*nouveau sigle de « DGMR – PROJECT-TEAM »*

## Nouveau quartier général de la Défense

La Défense investit dans un nouveau quartier général opérationnel qui répond aux exigences actuelles en termes de fonctionnalité, de sécurité, de bien-être et de durabilité. Le contrat Design, Build & Maintenance (DBM) a été attribué pour un montant total\* de 499 millions d'euros au groupe Be Defence qui assure la conception, la réalisation et la maintenance technique de l'infrastructure. Le nouveau quartier général, plus compact, sera situé directement en face du siège de l'OTAN, sur un site de 11,4 hectares ; en partie sur le terrain de l'ancien site de l'OTAN et en partie sur l'actuel quartier Reine Elisabeth.

Le Chef de la Défense, l'Amiral Hofman, souligne: « *Aujourd'hui dispersé sur une bonne dizaine de bâtiments, l'état-major n'en occupera demain qu'un seul, plus écologique et plus sécurisé, pour encore mieux faire face aux défis du futur* ».

Le nouveau site de haute sécurité de plusieurs bâtiments pourra accueillir près de 4 000 employés. Le bâtiment principal lui-même se compose principalement d'un environnement de bureau avec 2 800 lieux de travail où sont logés tous les services de l'état-major de la Défense, du Service Général de Renseignement et de Sécurité (SGRS) et du Cyber Command. L'environnement de bureau avec suffisamment de lumière naturelle est mis en place selon les principes de la Nouvelle Façon de Travailler (NWOW). L'environnement donnera un coup de pouce supplémentaire à la coopération entre les différents services.



Toutes les opérations militaires sont menées à partir du bâtiment principal. En outre, toutes les fonctions pour le personnel sont également prévues, telles qu'un restaurant d'entreprise, une zone sportive couverte, des vestiaires et des douches.

### **Centre de conférence moderne**

En outre, un centre de conférence accessible au public est prévu qui est situé sur l'avenue Léopold III. Ce centre se compose d'une grande salle de conférence de 300 places et de plusieurs salles de réunion plus petites. Il y aura également un bâtiment séparé avec une crèche et l'environnement de bureau pour l'Office Central d'Action Sociale et Culturelle de la Défense (OCASC).



*NDLR : Le centre de conférence ; fort à penser que nos réunions CIOR CIOMR ou URNOR pourraient y avoir lieu, faute de place ailleurs.*

*NDLR : ces lieux seront directement accessibles au départ du boulevard Léopold III, juste devant les nouveaux bâtiments de l'OTAN. La nouvelle ligne du tram est également en vis-à-vis.*

## **Durabilité**

Pour ce projet, l'accent est mis sur la durabilité sous tous ses aspects. Le bâtiment sera presque neutre en énergie (Nearly Zero Energy Building, NZEB) et les combustibles fossiles ne seront plus utilisés pour un fonctionnement normal. La transition énergétique vers une infrastructure neutre en carbone et durable, conformément au Plan national de l'énergie et du climat (PNEC), est rendue possible par : l'isolation thermique haute performance, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables telles que le stockage d'énergie du sol, les panneaux solaires et les pompes à chaleur. D'autres aspects de durabilité tels que l'utilisation de matériaux durables, la réutilisation de l'eau de pluie et la réutilisation des matériaux de démolition comme matériaux de construction ont également été inclus dans la conception. L'aménagement paysager augmentera considérablement la biodiversité locale.

## **Développement du site global**

Le groupement *Be Defence* est composé des entrepreneurs *BAM*, *Jan De Nul*, *Eiffage en Cegelec*, les architectes *Assar Architects*, *ArtBuild* et *ANMA* et du bureau d'études *VK Architects+Engineers*.



Be Defence a déclaré : « *Nous sommes particulièrement fiers d'avoir remporté ce projet historique. Avec nos partenaires de construction, nous sommes impatients de réaliser ce nouveau point de repère à Bruxelles.* »

Le début des travaux est prévu pour la fin de 2024 et la plupart d'entre eux seront prêts à être utilisés d'ici la fin de 2027. Le projet, réalisé par les entreprises belges, génère un rendement social important, principalement par la création d'emplois.

\* investissement initial et 2 ans de maintenance, renouvelables pour 8 années supplémentaires

NDLR :

1. espérons que le pourcentage prévu pour l'entretien des bâtiments sera adapté et avoisinera les 5% du budget du département au lieu des 0.5% appliqués historiquement.
2. que fera la Défense des terrains ainsi libérés ? Les vendre, les louer, y affecter une nouvelle unité ? La question « devinette » en est-elle une vraiment ?

## Ah ces J-Info's – journées d'information

Col Dominique DI DUCA  
CEM

---

Souvenons-nous quelque peu !!

Toujours dans un milieu militaire, ces journées permirent à pas mal d'entre nous d'acquérir une connaissance du milieu de loin supérieure à la moyenne des militaires en service, et pour cause. Chaque année, nous pouvions participer à des journées dans au moins CINQ options possibles.

**Les journées de la MARINE**, évidemment organisées soit à BRUGGE, soit à ZEEBRUGGE, soit à OSTENDE permirent de nous familiariser avec ce monde « flottant ». Visiter un bâtiment en cale sèche, le caisson d'urgence pour les plongeurs, le centre d'incendie, ...

**Les journées de la FORCE AERIENNE** étaient le plus souvent organisées sur une base aérienne, que ce soit « KB », FLORENNES ou BEAUVECHAIN. Le monde de l'air avec ses défenses terrestres, son Wing météo, et l'organisation des CRC firent notamment l'objet d'informations pointues.

**Les journées de la FORCE TERRESTRE** permettaient de découvrir l'ensemble des unités la composant, que ce soit sur le plateau de MARCHE ou de BOURGLEOPOLD, ou encore MARCHE-LES-DAMES. Les unités d'appui au combat ne furent pas sans reste tel les U Génie.

**Les journées du SERVICE MEDICAL** ont toujours eu lieu à GENT, à l'Ecole Royale du Service Médical (ERSM). Tout le monde connaissait « l'hôtel Léopold » et sa cuisine pouvant prétendre à une étoile. C'est là aussi que certains ont découvert les mises en situation à caractère médical devenues monnaie courante de nos jours.

Enfin, **l'Institut Royal Supérieur de Défense** (IRSD) complétait le panel ; souvent deux ou trois Généraux venaient nous informer sur l'un ou l'autre sujet et les exposés se clôturaient par des échanges de vue parfois électriques.

**Chaque unité visitée** faisait son maximum pour démontrer son utilité, ses moyens et aussi accroître son capital sympathie.

Lors de la **Compétition Nationale du Cadre de Réserve** (CNCR), certains ateliers étaient basés sur ce qui avait été vu lors des journées d'information lors des différentes **journées d'information**.



**Que pouvons-nous retenir de** ceci : tout d'abord, c'est que la vie d'S3 dans un Cercle n'était pas toujours aussi simple puisque, en général, c'est le cercle d'arme ou la cercle local qui prenait l'organisation en charge. Au-delà de cet aspect pratique, nous retiendrons aussi qu'interrompues dans les années 2000, l'histoire ressort les plats, que tous les Réservistes actifs connaissaient l'existence des autres armes, se connaissaient, ne vivaient pas renfermés dans leur unité, inscrivaient leur carrière dans la durée et pratiquaient l'INTER-ARME bien avant l'heure.

## **Réservistes attention !**

Vous êtes **RESPONSABLES**  
de votre carrière et de votre dossier.

Avec le logiciel HRM, votre DAES (ex-CSM) est votre  
réfèrent de base.

Vous devez suivre vous-même votre dossier pour  
confirmer certaines opérations.

**Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires !**

## Pavoiser ? Oui mais quand ?

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

Sources :  
[https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/connaitre\\_le\\_pays/la\\_belgique\\_en\\_bref/symboles/drapeaux](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/connaitre_le_pays/la_belgique_en_bref/symboles/drapeaux)  
[https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-royal-du-29-mai-2015\\_n2015000293](https://etaamb.openjustice.be/fr/arrete-royal-du-29-mai-2015_n2015000293)

*Souvent, nous voyons apparaître sur les édifices publics le drapeau belge assorti ou non d'un drapeau de communauté. Quand cela doit-il se faire, pour nous-mêmes quand pouvons-nous arborer le drapeau belge ?*

*Voici quelques réponses à vos interrogations.*



### **Drapeau national**

Trois bandes verticales ; noir, jaune et rouge.

Les couleurs du drapeau belge sont celles de l'écu de l'ancien duché de Brabant. Il représentait un lion d'or (jaune) sur fond de sable (noir), griffes et dents de gueules (rouge).



### **Drapeaux des communautés et régions**

#### **Communauté française**

Un coq rouge sur fond jaune. C'est aussi l'emblème de la Région wallonne.



#### **Communauté flamande**

Un lion noir aux griffes et à la langue rouge sur fond jaune.



## **Communauté germanophone**

Un lion rouge entouré de neuf quintefeuilles bleues sur fond blanc.



## **Région de Bruxelles-Capitale**

Un iris jaune stylisé sur fond bleu.

Le drapeau belge doit être arboré aux édifices publics aux dates officielles, et peut l'être lors d'importantes cérémonies, lorsque les usages locaux le demandent, ou encore lors de la visite officielle d'un chef d'Etat étranger. Les Régions et les Communautés, en plus du drapeau tricolore, hissent leur propre drapeau le jour de leur fête.

Dates officielles :

- 20 janvier : Anniversaire de la Reine Mathilde (née en 1973)
- 17 février : Commémoration de tous les membres défunts de la famille royale
- 7 avril : Hommage aux militaires belges décédés lors de missions de paix
- 15 avril : Anniversaire du Roi Philippe (né en 1960)
- 1er mai : Fête du Travail
- 5 mai : Journée du Conseil de l'Europe (créé en 1949)
- 8 mai : Victoire des Alliés en 1945 et fin du génocide
- 9 mai : Journée de l'Europe (anniversaire du discours fondateur de l'Union européenne, prononcé par Robert Schuman en 1950)
- 6 juin : Anniversaire du Roi Albert II (né en 1934)

- 2 juillet : Anniversaire de mariage du Roi Albert II et de la Reine Paola (en 1959)
- 21, 22 et 23 juillet : Fête nationale (prestation de serment du Roi Léopold Ier, le 21 juillet 1831)
- 11 septembre : Anniversaire de la Reine Paola (née en 1937)
- 24 octobre : Journée des Nations Unies (créées en 1945)
- 11 novembre : Armistice de 1918
- 15 novembre : Fête du Roi
- 4 décembre : Anniversaire de mariage du Roi Philippe et de la Reine Mathilde (en 1999)
- Date mobile : Election du Parlement européen (élu au suffrage universel depuis 1979)

## Histoire du drapeau de la Belgique

Le 21 juillet est l'occasion pour tous les Belges de se rassembler sous une bannière commune. Et quel meilleur symbole que notre drapeau tricolore ? Mais savez-vous quelle est son origine ?

Selon la Ville de Bruxelles, l'origine du drapeau national est à retrouver dans la Révolution belge de 1830. Le 25 août, la *Muette de Portici* est jouée au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. Cette représentation déclenche de vives émeutes dans les rues. Les révolutionnaires belges arborent le drapeau français pour protester contre le souverain hollandais, Guillaume d'Orange.

Mais, dès le lendemain, Edouard Ducpétiaux, journaliste au *Courrier des Pays-Bas*, le remplace sur l'hôtel de ville par un autre drapeau. « *Dès les premiers jours, et lorsque les troupes néerlandaises étaient refoulées dans le haut de la ville, on arbora à Bruxelles, sur plusieurs points, le drapeau tricolore français. Accompagné d'une troupe de jeunes gens et d'ouvriers, je n'ai pas hésité à abattre partout le drapeau français et à lui substituer l'ancien drapeau brabançon qui devint depuis le drapeau de Belgique* » *témoigne-t-il*. L'ancêtre du drapeau belge est donc apparu pour la première fois le 26 août 1830.

Épisode des journées de septembre 1830 où l'on reconnaît Louis de Potter embrassant le drapeau belge, Gustave Wappers (1834), musées royaux des beaux-arts de Belgique.

Quelques historiens affirment que l'ancien drapeau brabançon n'a jamais comporté de lignes horizontales mais qu'un imprimeur s'est librement inspiré des couleurs de ce drapeau pour créer celui qu'Edouard Ducpétiaux a accroché à l'hôtel de ville. Quoiqu'il en soit, il est certain



que le drapeau de l'ancien Duché de Brabant affichait bien les trois couleurs chères à la Belgique : un lion d'or sur un fond noir et avec une langue et des griffes rouges.

Certains détails différencient « le drapeau de Ducpétiaux » du drapeau actuel. Sur le sien, comme précisé ci-dessus, les bandes sont horizontales. Le rouge est au sommet, suivi par le jaune et le noir. Mais, cette configuration n'est pas longtemps de rigueur. Pour se démarquer du drapeau des Pays-Bas qui arbore également des lignes horizontales, le Gouvernement décide en 1831 de placer les bandes verticalement. L'article 193 de la Constitution réaffirme les couleurs qui définiront la Belgique indépendante à l'avenir : « la Nation belge adopte les couleurs rouge, jaune et noire ».

Pourquoi les couleurs ne sont-elles pas retranscrites en suivant l'ordre du drapeau ? Pour une raison inconnue, la couleur rouge qui aurait dû se trouver à gauche - étant donné qu'elle était en première position sur l'ancien drapeau - a été reléguée à droite pour former l'ordre actuel : noir, jaune, rouge.

Rappelons que le drapeau belge doit être présent sur les bâtiments officiels à certaines occasions bien précises, dont la Fête nationale. Certains dérivés existent, notamment le drapeau de la marine belge qui appose les trois couleurs nationales sous forme d'un X sur fond blanc.

## Il y a 73 ans, une monarchie ébranlée renaissait !

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---

*Ceux qui ne peuvent se souvenir du passé sont condamnés à le répéter.*

Le 8 septembre 1944, quelques jours après la libération de Bruxelles, le gouvernement belge rentre de Londres. Les Chambres réunies concluent que le Roi (Léopold III), déporté par les Allemands, est dans l'impossibilité de régner.

La Constitution belge étant basée sur continuité de la monarchie, le frère du souverain, le Prince Charles (1903-1983), est nommé Régent de Belgique en attendant le retour du Roi. Il sera régent du royaume de Belgique du 20 septembre 1944 au 20 juillet 1950.



Pendant l'occupation, Charles (*photo ci-contre*) avait échappé à la déportation en se cachant à temps.

Dans sa prestation de serment, il insiste sur la qualité temporaire de sa fonction : « J'aspire à l'heure où nous verrons le Roi, lui aussi libéré, avec nos prisonniers, avec nos déportés, où nous le verrons reprendre les pouvoirs constitutionnels qui lui appartiennent ».

Pourtant, au printemps 1945, la « question royale » commence à faire parler d'elle. Plusieurs partis critiquent le comportement politique du Roi durant l'occupation : la capitulation sans l'accord du gouvernement, l'indulgence envers les Allemands

... Mais on lui reproche surtout sa rencontre avec Hitler à Berchtesgaden en novembre 1940 ... ainsi que son remariage durant la guerre.



Léopold III se maria secrètement en septembre 1941 et l'annonce en fut faite en Belgique le 7 décembre de la même année, il épousait une jeune roturière, Lilian Baels (*ci-contre*) (1916-2002), fille du gouverneur de la province de Flandre-Occidentale. Léopold III lui refusant le titre de reine et l'éleva au rang de princesse de Réthy.

A cette époque, peu d'informations avaient circulé au sujet de leur entretien. Aujourd'hui, nous savons que le Roi voulait obtenir d'Hitler des garanties au sujet de l'indépendance de la Belgique. Il avait également demandé une amélioration du ravitaillement et la libération des prisonniers de guerre. Mais aucune suite ne fut donnée à cet entretien ...

Profitant de l'agitation suscitée par le retour du Roi, le parti socialiste déclare que l'abdication est la condition sine qua non pour préserver l'ordre et le calme en Belgique.

Cette prise de position des anti-léopoldistes se heurte violemment aux idées royalistes essentiellement catholiques.

Le 7 mai 1945, l'armée américaine délivre notre souverain et sa famille. Lorsque Léopold III informe le Premier Ministre, Achille Van Acker, de sa décision de rentrer en Belgique, celui-ci refuse d'assumer toute responsabilité pour les conséquences éventuelles. Une violente manifestation anti-léopoldiste en région liégeoise s'était déjà mal terminée.



*Le Roi Léopold III*

En Belgique, les différents partis décident de rendre publique leur position sur la question royale. Mais seules les Chambres réunies peuvent décréter la fin de « l'impossibilité de régner ». Le retour du Roi n'y met donc pas automatiquement fin.

En attendant, la famille royale s'installe dans une villa à Pregny, près de Genève, en Suisse. Le Prince Charles poursuit momentanément son règne sur la Belgique d'après-guerre.

En juillet 1945, déjà, le Roi Léopold III avait proposé de procéder à une consultation populaire pour connaître l'avis du peuple concernant son retour.

Après des discussions houleuses, le gouvernement belge arrive à un accord ... fin 1949. Le 12 mars 1950, la population est invitée à se rendre aux urnes. Près de trois millions d'électeurs (57,6 %) s'expriment en faveur du retour du Roi Léopold III. Cependant, les résultats diffèrent fortement selon les régions. En Flandre, 72 % de la population souhaite le retour du roi, contre 42 % seulement en Wallonie.

Le 20 juillet 1950, après de longs débats, les Chambres réunies mettent fin à « l'impossibilité de régner » de Léopold III. Deux jours plus tard, le roi rentre au pays ... un pays déchiré. Partout royalistes et antiroyalistes s'opposent. Grèves manifestation et violence entraînent la Belgique au bord de la guerre civile.

Pour mettre un terme aux tensions et aux émeutes, le Roi Léopold III délègue ses pouvoirs à son fils aîné, Baudouin.

**Le 11 août 1950, il y a 73 ans,** le « Prince Royal » remplace son père en prêtant le serment constitutionnel.



*Prestation de serment du Roi Baudouin I<sup>er</sup>*

Un an plus tard, le 16 juillet 1951, Léopold III abdique. Le lendemain, Baudouin (1930-1993) lui succède et devient le cinquième Roi des Belges.





## INVITATION

### Journée Info pour TOUS les Réservistes au sujet de la COMPOSANTE MEDICALE.

Par le passé, annuellement, avaient lieu des **J-Info** dans chaque Composante et Service. Arrêtées début 2000, **nous ouvrons une nouvelle série.**

Cette journée au lieu à **MARCHE EN FAMENNE –  
Vendredi 07 Avril 2023  
De 0745Hr à 1645 Hr.**

Journée organisée par le 23BnMed / 7CieMed, avec l'appui des Réservistes Médicaux, des Associations Nationales et de DNR.

**Activités** : seront théoriques, techniques et pratiques.

- Accueil et contrôle des présences –
- briefing sur la Composante Médicale –
- stand 7CieMed (Rôle1 + ambulances + T3C sur chiens) -
- brancardage en situation difficile –
- refresh T3C - RCP –
- briefing sur le COVID à la Défense –
- Réserviste en (TUR) : experience brief
- Conclusions + contrôle avant départ.

**Admin** : 01 jour pour chacun des Res entraînés via budget DNR.

Les candidats Res en formation peuvent participer s'ils ne sont pas en formation ce jour-là (au moins la PIM réussie).

**CI I** : deuxième repas (au réfectoire) + boissons pour la journée (10,0€)

À verser vers **KNVRO/URNOR - BE 85 0000 0705 2506**

Communication = NOM – journée info Comp Med – 07Avr23  
(paiement = inscription)

**Tenue** : tenue de travail + veste de combat (smoke) + chaussures brunes. Tenue Admin NON autorisée

**Inscription** : la **DEAD LINE est le 20 mars 2023.**

Plus d'infos : [didux@skynet.be](mailto:didux@skynet.be). Veuillez donner votre **adresse mail CIVILE** (PAS [mil.be](mailto:didux@skynet.be)).

## Coup d'œil dans le rétroviseur

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---

### « Les délais d'attente avant le service militaire »

Article rédactionnel trouvé dans notre revue « LE BAN » de décembre 1977 en page 19.

#### Quelques commentaires à propos de la suspension du service militaire :

On parle souvent de la suppression du service militaire, en fait il s'agit d'une suspension.

Article du journal « LE SOIR » du 8 juin 1993 sur la suppression du service militaire.

#### Service militaire supprimé à partir de la levée 1994

La détente sur le plan international a également donné lieu en Belgique à une réflexion sur l'armée et l'obligation militaire.

Le Conseil des ministres a décidé en 1992 de supprimer le service militaire obligatoire et le service civil à partir de la levée de 1994. La levée de 1993 est donc la dernière qui est appelée sous les armes. Pour celle-ci, la durée du service militaire s'élève à 8 mois en Belgique et à 6 mois en Allemagne.

Ceux qui appartiennent à la levée de 1994 sont automatiquement libérés du service militaire. Appartiennent à cette levée tous les jeunes gens qui sont nés dans le courant de l'année 1975 ou qui sont né auparavant et ont reçu un sursis par lequel ils ont été rattachés à la levée 1994. Les jeunes ne doivent remplir aucune formalité.

Cette mesure est aussi d'application pour les objecteurs de conscience : ceux qui font partie de la levée de 1994 ne sont plus obligés de faire un service civil.



*Incorporation des miliciens au  
Centre d'Instruction N°1 à  
SAIVE*

Avant l'appel définitif sous les armes de tout milicien, se déroule toute une série d'opération qui relèvent de la responsabilité des Ministères de l'Intérieur et de la Défense Nationale: ceci nécessite bien sûr certains délais qu'on peut regrouper en deux catégories:

- Les délais avant comparution au Centre de Recrutement et de Sélection ( CRS ).
- Les délais entre le passage au CRS et l'incorporation.

#### LES DELAIS AVANT LA COMPARUTION AU CRS

Dès l'âge de 16 ans, les citoyens belges sont inscrits sur les listes de milice établies par les communes. Rattachés à une levée déterminée, les futurs miliciens ont la possibilité d'introduire des demandes de dérogation ( sursis, exemption, ajournement ) auprès de l'administration communale, du gouverneur de province ou du Ministère de l'Intérieur et sur lesquelles statueront les juridictions de milice ( Conseils de milice, Conseil supérieur de milice, Conseil de révision ).

Un an avant d'accomplir leur service, les citoyens composant la future levée reçoivent la brochure d'accueil: "Demain...le service militaire." Via l'administration communale ils reçoivent également la carte de renseignements et désirs; cette carte sera jointe au dossier administratif de chaque intéressé.

Etablis par l'administration communale et les commissaires d'arrondissement, ces dossiers sont envoyés au CRS pour exploitation.

En fonction des désirs exprimés, le CRS transmet aux gouverneurs de province les propositions de comparution au CRS, qui sont ensuite notifiées individuellement au moins six jours avant la date fixée pour le passage au CRS.

#### LES DELAIS APRES COMPARUTION AU CRS

Lors de l'interview au CRS, le futur milicien peut exprimer 4 souhaits:

- Date d'appel sous les armes.
- Choix de la garnison.
- Choix de la fonction.
- Choix de la force.

Il faut ensuite:

- 10 jours : pour transmettre les résultats de la sélection à la banque centrale de données de la Défense Nationale.
- 7 jours : pour affecter les miliciens selon les procédures automatisées de répartition qui sont effectuées par le service de l'administration des miliciens ( SEAM ).
- 7 jours : pour avertir chaque milicien par une convocation personnelle.
- 42 jours : délais laissé aux futurs miliciens avant l'incorporation.

66 jours au minimum.

La faculté de pouvoir casser tardivement le sursis en cours, jusqu'au 25 juillet, provoque à la fin de l'année scolaire un phénomène de bouchon de fin de levée: le CRS fait alors comparaître le reste de la levée en août et septembre, et il en résulte un engorgement qui se répercute sur les affectations ultérieures. Beaucoup de miliciens qui souhaitent alors être appelés le plus rapidement possible sous les armes doivent parfois attendre deux ou trois mois supplémentaires.

## Samedi 15 avril — Visite culturelle du Faubourg d’Amercoeur

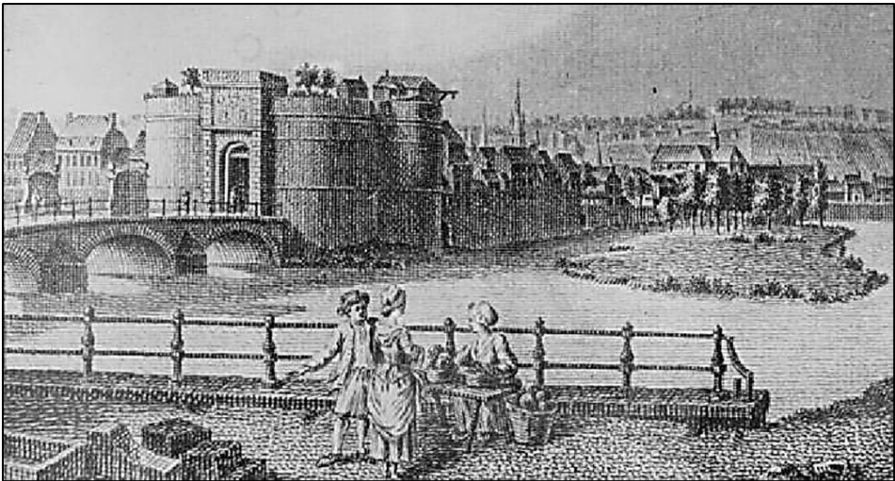
Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président



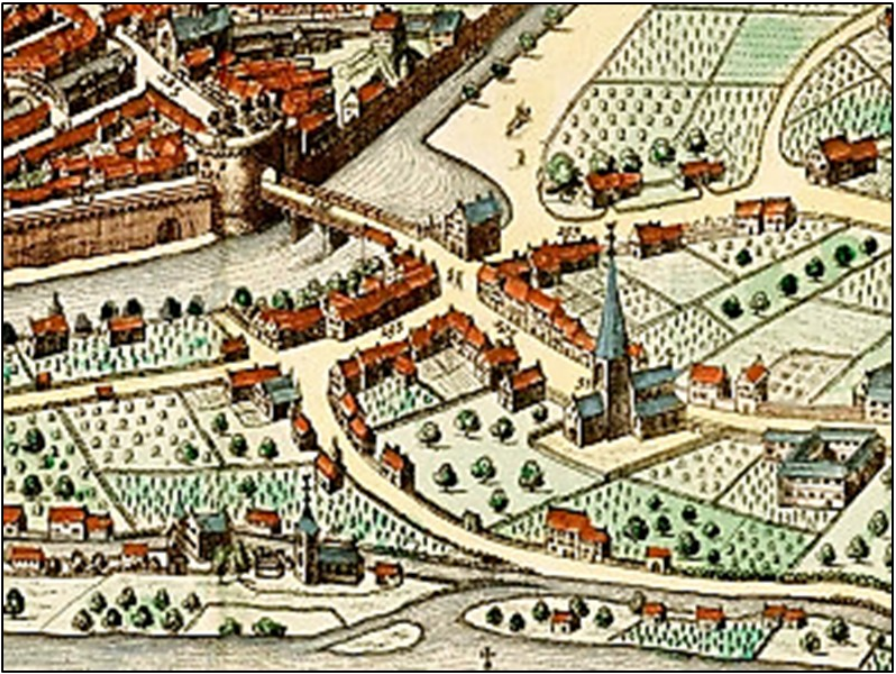
Votre guide : Serge HENNIQUIAU

Depuis bientôt une douzaine d’années, nous avons accompli bien des découvertes de Liège, mais l’histoire de la ville et de ses monuments est quasiment inépuisable ; aussi pour cette année 2023, je vous propose, **une découverte du faubourg d’Amercoeur.**

Coïncé entre l’île d’Outremeuse, le Longdoz et l’ancienne commune de Bressoux, le petit quartier d’Amercoeur, surnommé le « *faubourg du cœur* », bien que peuplé de 10.000 habitants semble oublié de tous. Autrefois zone verdoyante et maraîchère, il a lentement sombré dans l’oubli. Voilà une bonne raison de lui rendre une petite visite.



*La porte d’Amercoeur à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.*



*Le faubourg d'Amercoeur tel qu'il se représentait au XIV<sup>e</sup> siècle*

L'origine du nom d'Amercoeur serait une déformation d'*Almaric curtis* du nom d'un professeur local. C'est en 1252 qu'apparaît, pour la première fois dans une charte de Robermont, l'appellation Amercoeur. Cet ancien bailliage du Haut Moyen Âge englobait de nombreuses seigneuries et villages.

Exposé aux fréquents débordements de l'Ourthe et de la Meuse, son sol essentiellement composé de terre, d'argile et d'une assise de gravier, était parcouru de nombreux petits ruisseaux qui dévalaient de Cornillon pour alimenter les marais d'Outremeuse, Amercoeur était couvert d'énormes dépôts limoneux très fertiles.

Dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, Amercoeur est attaché à la cour scabinale de Jupille dont le siège était situé au pont d'Amercoeur et possédait à sa tête un bailli relevant de l'évêché de Liège.

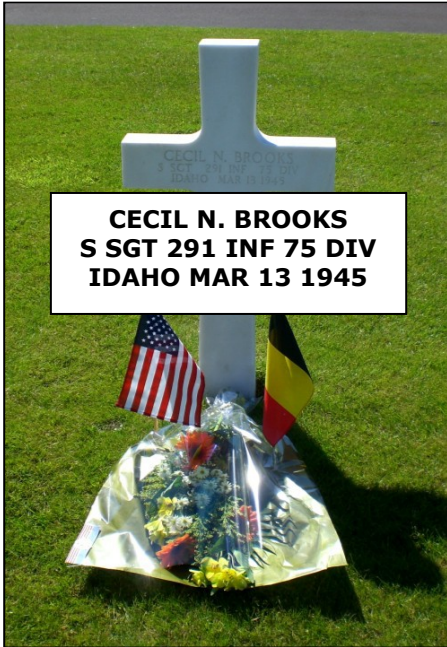


*Eglise St Remacle-au-Pont*



## Samedi 27 mai – Memorial Day

---



En 2008, dans le cadre des manifestations de son 75ème anniversaire, le Cercle a décidé de parrainer la sépulture d'un militaire américain tombé lors de la « Bataille du Saillant Nord » (hiver 1944/1945).

Le jeudi 23 octobre 2008, des membres du Comité se sont rendus au cimetière américain de Neupré/Neuville-en-Condroz pour y parrainer la sépulture d'un militaire tombé lors de la « Battle of the Bulge ».

Lors d'une brève cérémonie, Monsieur JORIS, l'adjoint du Superintendant, a remis au Président le « Certificat de Parrainage ».

Nous avons choisi un militaire décédé en mars qui est le mois anniversaire de la fondation du Cercle, avec une date aussi rapprochée que possible du 18.

**Cecil N. Brooks** – Staff-Sergent, U.S. Army - Matricule 39463997

291ème Régiment d'Infanterie, 75ème Division d'Infanterie

Etat d'origine : Idaho

Décédé le 13 mars 1945

Situation de la tombe : quartier C - rangée 1 - tombe 5 - Cimetière américain des Ardennes – Neupré (Neuville-en-Condroz) – Belgique.

Décorations: Bronze Star Medal, Purple Heart.

La journée du souvenir (Memorial Day) en mémoire des 76.890 soldats américains ayant versé leur sang durant la Bataille du Saillant Nord en 1944-1945 se déroule au cimetière de Neupré, chaque année au mois de mai.

## Vendredi 2 juin — Tir des partenaires

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

### Pour qui ? :

Ce tir est organisé pour vous si  
**votre compagnon** est Réserviste,  
**votre compagne** est Réserviste.

Donc pas de réserviste en tant que  
tel !

**Où ?** : Club de Tir de la Police lié-  
geoise, sis à 4000 Liège, rue Fond des  
Tawes, **49**, soit face au n° 102 (pour les  
GPS).

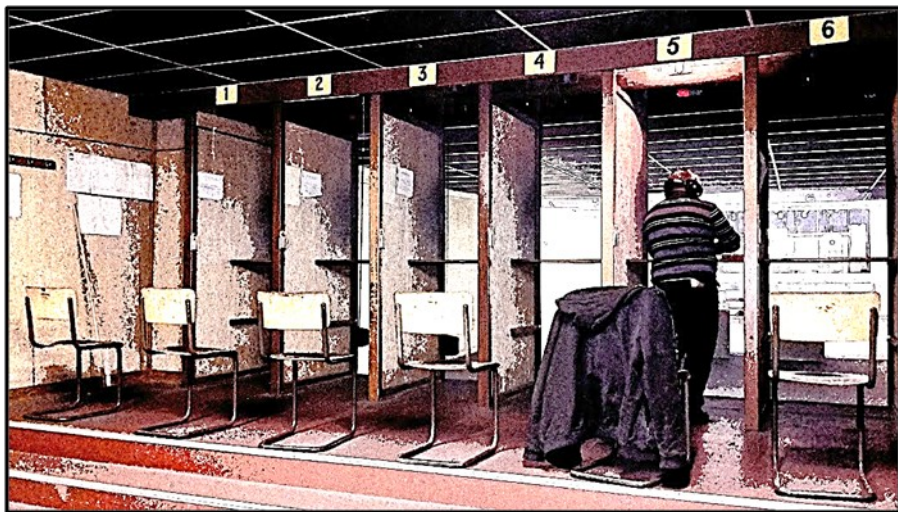


Le Cercle se chargera de remplir pour vous le formulaire  
« *tir.eur.euse d'un jour* », il vous sera demandé de le signer à votre ar-  
rivée sur place.



*Photo de l'entrée des pas de tir rue Fond des Tawes.*





*Le pas de tir au pistolet*

**Ce que nous fournissons :**

- Armes et munitions – *(pas d'armes personnelles) – pistolet, revolver, arme d'épaule.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- Une assurance « risques de tir ».
- La location du Stand de Tir.

**Ce que nous offrons :**

Une boisson au choix par participante ou accompagnant (ticket remis à l'entrée) et :

- 10 coups d'apprentissage (avec moniteur de tir).
- 10 coups de tir avec résultats enregistrés.
- 10 coups pour la partie éliminatoire du concours de tir, si besoin.

**Tenue** : adaptée au tir, tenue d'exercice pour les militaires.

### Inscriptions :

**ATTENTION** : Nous sommes obligés de limiter l'accès à la séance de tir à **21 personnes** (sécurité – temps imparti)

Chaque tir.eur.euse voudra bien m'envoyer un mail d'inscription

henniquiauserge@hotmail.com : **nom (de jeune fille pour les dames)-prénom-date de naissance-adresse**

... et je répondrai dans les plus brefs délais pour vous prévenir si votre inscription est reprise ou non dans les 21 premières places

Si ma réponse est positive alors ...

***Paiement vaut inscription***

**16 € par tir.eur.euse**

IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

De Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 02/06/23 + Nom de la personne qui tire + nom du membre du Cercle responsable.

**Merci d'arriver à l'heure : stand ouvert dès 16 hr 30 (arrivée la plus tardive : 17 hr 30)** ; comme le souligne si bien notre moniteur avec son franc-parler habituel : « *une arrivée tardive désorganise tout le bazar !* »

Les installations d'accueil sont ouvertes à tous ainsi que le bar, interdiction de consommer des boissons alcoolisées pour les tir.eurs.euses avant d'avoir accès au pas de tir.

**Fin des activités** : au plus tard 20 Hr 30



## Samedi 8 juillet 2022 : Commémoration à Géromont

---

Sous les auspices de l'administration communale de Comblain-au-Pont, le Cercle Historique des Anciens Sous-officiers d'Ourthe-Ambève organisera le **samedi 8 juillet 2022** la commémoration annuelle de la rafle de Géromont par les nazis ainsi que la mise à l'honneur des agents parachutistes du S.O.E., des agents du S.R.A. et des P.A. du F.I.



Cette commémoration aura lieu, comme chaque année, sur le site d'une des plus importantes bases de la résistance de la région, d'où sont partis les premiers messages de la résistance vers Londres et lieu de la rafle organisée par les nazis. C'est notre manière de faire en sorte que l'héroïsme de ces hommes et ces femmes qui ont donné leur jeunesse, et parfois leur vie, pour la cause de la liberté dans cette lutte du bien contre le mal, ne tombe pas dans l'oubli.

Un monument à la mémoire des Géromontois morts par la barbarie nazie sera également inauguré.

Adresse du jour : Salle de la jeunesse à Géromont, rue Bôvire à 4170 à Comblain-au-Pont.

Timing :

**13h30** : réception des autorités et des convives.

**14h00** : départ du cortège vers le square de la résistance, lieu de la cérémonie, où auront lieu les discours, les dépôts de gerbes aux deux monuments et où seront joués les sonneries et les hymnes.

Après la clôture de la cérémonie par le Bourgmestre, nous redescendrons en groupe à la salle de la jeunesse où un vin d'honneur sera offert par l'administration communale.

Infos : Christian Simon, Président du C.H.A.S.O.O.A.  
GSM 0472/532.008 – [simonchris50@gmail.com](mailto:simonchris50@gmail.com)

**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
GSM : 0475/45.51.93  
Site Web : [www.crmrlg.be](http://www.crmrlg.be)  
Courriel : [crmrlg@skynet.be](mailto:crmrlg@skynet.be)

---

**PERMANENCES**

Lundi, mercredi et vendredi  
de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Pour la cotisation et la participation aux frais des activités  
**IBAN : BE73 0000 3936 8660**

**Cotisation annuelle : 16 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**Commandement Militaire de la Province de Liège**

Quartier Lieutenant Médecin Joncker - Rue Saint-Laurent 79 - 4000 Liège  
Tél : 02.442.85.28

**Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert -Rue des Petits Carmes 24 Bte 1 1000 Bruxelles  
Tél : 02/501.23.38 - [urnor-knvro@skynet.be](mailto:urnor-knvro@skynet.be)

**Union Royale Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgique  
a.s.b.l.**

Quartier Prince Albert - Rue des Petits Carmes 24 Bte 2 - 1000 Bruxelles  
Tél : 02/501.23.37 - [knuroo-urnsor@skynet.be](mailto:knuroo-urnsor@skynet.be)

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Cdt d'Adm Hre Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).